



CMAE



UA



PNUE

Distr. générale  
23 juin 2023

Original : anglais  
Anglais et français seulement

*Conférence ministérielle africaine sur l'environnement*

**Conférence ministérielle africaine sur l'environnement**

**Dix-neuvième session**

Addis-Abeba, 14–18 août 2023

**Note d'information de la dix-neuvième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement**

*« Saisir les opportunités et renforcer la collaboration pour relever les défis environnementaux en Afrique »*

**Introduction**

1. Créée en 1985, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) promeut la coopération régionale entre les gouvernements africains en vue de relever les défis environnementaux auxquels la région est confrontée. Les travaux de la CMAE ont grandement contribué au renforcement de l'action menée par les gouvernements africains et la communauté internationale face aux possibilités et aux difficultés que représentent l'environnement et le développement durable en Afrique.
2. Au fil des ans, la CMAE a résolument joué un rôle de premier plan dans la promotion des causes et des intérêts africains en matière d'environnement et de développement durable. Dans le cadre de ses réunions, elle fournit des orientations pour l'élaboration des principales politiques et initiatives régionales en matière d'environnement et de développement durable. Conformément au paragraphe 1 de l'article 9 des statuts de la CMAE, la Conférence se réunit en session ordinaire une fois tous les deux ou trois ans.
3. Dans cette perspective, et en réponse à l'aimable offre faite par le Gouvernement éthiopien à la reprise de la dix-huitième session qui s'est tenue à Dakar du 12 au 16 novembre 2022, la dix-neuvième session ordinaire de la CMAE aura lieu du 14 au 18 août 2023 à Addis-Abeba. La session comportera une réunion du groupe d'experts, du 14 au 16 août, et une réunion ministérielle, les 17 et 18 août 2023.
4. La dix-neuvième session ordinaire de la CMAE a pour objectif de renforcer la collaboration entre les différentes institutions et d'améliorer l'application des cadres environnementaux régionaux et mondiaux afin de relever les défis environnementaux auxquels le continent fait face. Il s'agit de tirer parti des initiatives existantes, et notamment de renforcer le rôle des institutions qui soutiennent la mise en œuvre des décisions régionales et mondiales. Selon les dernières orientations de la CMAE en matière de politiques, la Conférence doit axer une grande part de ses travaux sur la mise en œuvre.
5. La session offrira un espace pour renforcer l'engagement collectif de l'Afrique en faveur du programme mondial en matière d'environnement, y compris dans le cadre des différentes conférences des Parties aux accords environnementaux, de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et d'autres processus multilatéraux liés à la lutte contre les changements climatiques, la désertification, la perte de nature et de biodiversité, et la pollution, entre autres, et pour veiller à ce que la région soit non seulement capable de relever les défis dans ces domaines, mais aussi de saisir les opportunités nouvelles pour un développement durable du continent. La session aura donc pour thème : « Saisir les opportunités et renforcer la collaboration pour relever les défis environnementaux en Afrique ».

6. La dix-neuvième session ordinaire de la CMAE offrira aux ministres l'occasion de fournir des orientations de politique générale pour les grandes manifestations à venir en matière d'environnement, notamment : la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Sommet africain sur le climat ; la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement ; la participation de l'Afrique à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique (travaux du Comité intergouvernemental de négociation) ; les préparatifs de l'Afrique en vue de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ; les préparatifs de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, et la manière dont l'Afrique réagira à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

7. La session visera également à renforcer la contribution de la CMAE au programme de la région en matière d'environnement et de développement durable. Il s'agira notamment d'aborder les questions environnementales nouvelles, de renforcer les efforts de collaboration avec les partenaires et les parties prenantes, d'étoffer la base financière (fonds d'affectation spéciale de la CMAE) et d'examiner les propositions visant à améliorer le règlement intérieur de la Conférence, comme il a été décidé à la reprise de la dix-huitième session ordinaire, entre autres questions.

8. Enfin, la Conférence adoptera une déclaration, des décisions et une série de messages clés rendant compte des débats de la session.

### **Réunions connexes**

9. Les réunions connexes suivantes seront organisées :

- a) 12 et 13 août 2023 : réunion des grands groupes et des parties prenantes (société civile) avant la session de la CMAE ;
- b) 16 août 2023 : dîner de travail sur les emplois verts ;
- c) 17 août 2023 : forum d'affaires sur la science et les politiques

### **Manifestations parallèles**

10. Plusieurs manifestations parallèles seront organisées pendant la session. De plus amples renseignements sur ces manifestations seront communiqués dès qu'ils seront disponibles.

### **Lieu**

11. La dix-neuvième session ordinaire de la CMAE se tiendra à l'Ethiopian Skylight Hotel à Addis-Abeba, en Éthiopie, [www.ethiopiaskylighthotel.com](http://www.ethiopiaskylighthotel.com)

### **Services aux représentants**

12. Le Skylight Hotel est un nouvel hôtel 5 étoiles ultramoderne idéalement situé à seulement cinq minutes de l'aéroport international de Bole, avec des salles de conférence et de réunion internationales élégantes rénovées et décorées de manière culturelle

13. L'hôtel dispose de la plus grande salle de bal d'Addis-Abeba avec huit salles de réunion entièrement équipées avec les derniers équipements audiovisuels et un décor moderne.

### **Inscription des participants**

14. Tous les participants devront se préinscrire avant la conférence et à leur arrivée à l'hôtel Skylight, à partir du dimanche 13 août 2023, de 8 heures à 17 heures.

15. Les badges seront délivrés aux participants lors de leur inscription. Pour des raisons d'identification et de sécurité et pour avoir accès aux salles de réunion, il est rappelé aux participants qu'ils doivent porter constamment leur badge pendant la réunion.

### **Documents**

16. Les principaux documents d'avant-session seront envoyés avant les réunions aux correspondant(e)s nationaux(ales) de la CMAE. Les documents seront également disponibles sur le site Web de la CMAE, à l'adresse : <https://www.unep.org/events/unep-event/nineteenth-ordinary-session-african-ministerial-conference-environment-amcen>.

## L'écologisation de la dix-neuvième session ordinaire de la CMAE

17. *Réunion Paper Smart* : la CMAE est le principal organe régional de prise de décision relative à l'environnement en Afrique et entend donc montrer l'exemple dans toutes ses activités et interventions, en réduisant son empreinte carbone. Durant la dix-neuvième session ordinaire de la CMAE, les représentants se verront ainsi proposer diverses méthodes d'accès à la documentation, y compris tous les documents et déclarations officiels à distribution non restreinte, tout en veillant à ce que les ressources soient le plus efficacement utilisées pour éviter tout gaspillage.

18. Les informations et la documentation seront accessibles sur des plateformes et à des formats numériques. En plus des documents d'information et de référence disponibles sur le site Web de la CMAE, les documents et les déclarations en cours de session seront communiqués par courrier électronique.

19. Des mesures seront prises pour que la réunion soit exempte de plastique. Par conséquent, les badges de réunion, les bouteilles d'eau, les rafraîchissements, entre autres, seront fournis avec des matériaux sans plastique.

## Réservations d'hôtel, transferts de l'aéroport et transport des représentants

20. Les participants sont priés de faire leurs propres réservations d'hôtel dès que possible. Une liste des hôtels recommandés, avec les tarifs spéciaux négociés et les coordonnées détaillées, sera consultable sur le site Web de la CMAE, à l'adresse : <https://www.unep.org/events/unep-event/nineteenth-ordinary-session-african-ministerial-conference-environment-amcen>.

21. Le Gouvernement éthiopien assurera le transport entre l'aéroport international de Bole, les hôtels recommandés et le lieu de la réunion. Un calendrier sera communiqué. Veuillez noter qu'aucun service de transport vers le lieu de la réunion ne sera assuré pour les participants qui choisissent de séjourner en dehors des hôtels recommandés.

22. En ce qui concerne les dispositions logistiques, les participants doivent envoyer des informations sur les vols, les dates d'arrivée et de départ et le nom de l'hôtel où ils ont l'intention de séjourner à Mme Julie Kaibe (adresse électronique : [julie.kaibe@un.org](mailto:julie.kaibe@un.org)), avec copies à [unenvironment-amcen@un.org](mailto:unenvironment-amcen@un.org) et à l'autorité éthiopienne de protection de l'environnement (adresse électronique : [ethiopiaamcen19@gmail.com](mailto:ethiopiaamcen19@gmail.com)).

## Informations générales sur l'Éthiopie

23. L'Éthiopie, officiellement la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est un pays enclavé situé dans la Corne de l'Afrique. Elle a des frontières communes avec l'Érythrée au nord, Djibouti au nord-est, la Somalie à l'est et au nord-est, le Kenya au sud, le Soudan du Sud à l'ouest et le Soudan au nord-ouest. Le pays a une superficie totale de 1 100 000 kilomètres carrés. En 2022, il comptait environ 113,5 millions d'habitants, ce qui en fait le treizième pays le plus peuplé du monde et le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique après le Nigéria.

24. L'Éthiopie se compose d'un vaste massif montagneux de hauts plateaux et de plateaux découpés, divisés par la vallée du Grand Rift, qui s'étend globalement du sud-ouest au nord-est et est entourée de basses terres, de steppes ou de zones semi-désertiques. Elle présente une grande diversité de terrains avec de fortes disparités en matière de climat, de sols, de végétation naturelle et de modes de peuplement. Elle abrite également de nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

25. Le type de climat prédominant est la mousson tropicale, avec de grandes variations liées à la topographie. Les hauts plateaux éthiopiens couvrent la majeure partie du pays et leur climat est généralement beaucoup plus frais que celui d'autres régions situées à une distance similaire de l'équateur. La plupart des grandes villes du pays sont situées à une altitude d'environ 2 000–2 500 m au-dessus du niveau de la mer, y compris les capitales historiques telles que Gondar et Aksoum.

26. La capitale moderne, Addis-Abeba, est située sur les contreforts du mont Entoto, à une altitude d'environ 2 400 mètres. Avec des températures relativement uniformes tout au long de l'année, les saisons à Addis-Abeba sont largement définies par les précipitations : une saison sèche d'octobre à février, une saison des pluies légères de mars à mai et une saison des pluies abondantes de juin à septembre. La température annuelle moyenne à Addis-Abeba est de 16 °C, avec des températures maximales quotidiennes d'une moyenne de 20 à 25 °C tout au long de l'année, et des températures minimales nocturnes d'une moyenne de 5 à 10 °C.

**Visas**

27. Pour se rendre en Éthiopie, les visiteurs doivent obtenir un visa auprès de l'une des missions diplomatiques éthiopiennes, à moins qu'ils ne soient ressortissants d'un des pays exemptés de visa ou de pays dont les citoyens peuvent demander un visa électronique ou un visa à l'arrivée. Les titulaires de passeports diplomatiques ou de service d'un pays autre que le Pakistan et la Somalie n'ont pas besoin de visa pour une durée maximale de trois mois.

28. Toutefois, le Gouvernement éthiopien a simplifié la procédure d'obtention d'un visa pour l'Éthiopie en introduisant le visa électronique et le visa à l'arrivée. Demande de visa électronique en ligne sur le site officiel des visa électroniques pour l'Éthiopie

**Informations sanitaires**

29. La preuve de la vaccination contre la fièvre jaune est exigée pour les voyageurs âgés de 9 mois ou plus en provenance de pays présentant un risque de transmission de la fièvre jaune, et pour les voyageurs ayant transité pendant plus de 12 heures par un aéroport d'un pays présentant un risque de transmission de la fièvre jaune.

30. Il est interdit à toute personne se sachant infectée par le coronavirus d'entrer dans le pays. Toute personne présentant des symptômes de COVID-19 a le devoir de porter un masque, de se faire dépister elle-même ou dans un établissement de santé et de suivre et d'appliquer les mesures préventives générales contre la COVID-19 si le test est positif. Toute personne ayant un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 doit s'isoler chez elle ou dans un établissement de santé en fonction de la gravité de la maladie jusqu'à ce qu'elle soit déclarée guérie par un professionnel de la santé.

31. Il est conseillé aux participants de prendre une assurance voyage et santé adéquate avant de quitter leurs pays respectifs. Le Gouvernement éthiopien ou l'un de ses partenaires organisant la conférence ne seront pas tenus responsables des incidents qui pourraient survenir du fait de l'absence de souscription d'une assurance voyage et santé adéquate.

32. Néanmoins, des services médicaux d'urgence sur place, composés d'une installation médicale et d'une ambulance entièrement équipée, seront proposés à tous les participants et au personnel d'appui pendant la durée de la session de la CMAE. L'hospitalisation dans un établissement de santé public ou privé sera à la charge du patient.

**Fuseau horaire**

33. Le fuseau horaire de l'Éthiopie est l'heure de l'Afrique de l'Est (temps moyen de Greenwich / temps universel coordonné + 3 heures).

**Contacts et informations complémentaires**

34. Pour de plus amples informations sur la dix-neuvième session ordinaire de la CMAE, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la CMAE (adresse électronique : [unenvironment-amcen@un.org](mailto:unenvironment-amcen@un.org)), avec copie à [julie.kaibe@un.org](mailto:julie.kaibe@un.org) et [david.ombisi@un.org](mailto:david.ombisi@un.org) et, en Éthiopie, Getahun Garedeu (adresse électronique : [getahungaredew@gmail.com](mailto:getahungaredew@gmail.com)), Abas Mohammed Ali (adresse électronique : [abas.mohammed5@gmail.com](mailto:abas.mohammed5@gmail.com)) et Girma Gemechu (adresse électronique : [girma.nahall@gmail.com](mailto:girma.nahall@gmail.com)), avec copie à [ethiopiaamcen19@gmail.com](mailto:ethiopiaamcen19@gmail.com).